

Le Président

Paul Loret
Bretagne réunie
BP 49032
44090 Nantes Cedex 1

Nantes, le 20 juin 2011

Monsieur le Président,

Samedi 18 juin, avec d'autres associations et divers mouvements politiques, **vous avez organisé à Nantes une manifestation en faveur du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne**. A cette occasion, vous m'avez fait remettre un courrier reprochant vivement aux élus régionaux des Pays de la Loire, pêle-mêle, de « falsifier l'histoire », de « détourner [vos] impôts et taxes », de « violer la liberté de conscience et de pensée de [vos] enfants », de mettre en œuvre une « politique d'assimilation forcée » ; rien que cela.

Comme quelques autres partisans du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne, **vous ne résistez pas à la tentation de faire l'amalgame sordide** qui fait d'une institution républicaine récente (le conseil régional des Pays de la Loire est une collectivité locale de plein droit avec des élus du suffrage universel depuis 1986), la « survivance d'une des périodes les plus troubles et sales de l'Histoire de France ».

Permettez-moi tout d'abord de m'étonner du ton de votre courrier. Si je ne partage pas la cause qui est celle de « Bretagne réunie », j'ai toujours considéré que votre association, de manière récente ou précédemment quels que furent vos prédécesseurs à sa présidence, était une association responsable et mesurée, en un mot : éloignée des petits groupes radicaux qui décrédibilisent votre cause.

A cet égard, **je déplore les débordements et les incidents qui ont émaillé votre manifestation du 18 juin.** Je m'étonne, comme d'ailleurs beaucoup de manifestants venus en famille dans une ambiance festive et conviviale, que les groupes les plus radicaux aient pu ouvrir votre cortège, au risque de créer des incidents graves. Au risque aussi de discréditer votre mouvement, ce qui en revanche a, une nouvelle fois, été probablement le cas.

En tant qu'organisateur de la manifestation, **vous êtes responsable des dégradations intervenues.** Comme systématiquement, le Conseil régional des Pays de la Loire déposera une plainte pour obtenir le remboursement des frais de nettoyage et de réparation que les contribuables locaux n'ont pas à payer.

Venons-en au fond.

Je considère pour ma part que **la question de la place de la culture bretonne en Loire-Atlantique est importante.** Elle renvoie à des pratiques culturelles et à des réalités incontestables. Elle est à ce titre totalement prise en compte par le Conseil régional des Pays de la Loire depuis 2006, de deux manières.



Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président du Conseil Régional à l'adresse suivante :

Hôtel de la Région - Accès : 1, rue de la Loire - 44966 Nantes cedex 9 tél : 02 28 20 50 00 fax : 02 28 20 50 05

www.paysdelaloire.fr



100 000 euros par an sont consacrés au développement et à la promotion de la culture bretonne en Loire-Atlantique, comme élément culturel constitutif de la diversité culturelle des Pays de la Loire. La région des Pays de la Loire est membre fondateur de l'Office de la Langue bretonne, qui s'est réuni en ses murs il y a quelques semaines ; elle finance l'Institut culturel breton et l'Agence culturelle bretonne (qui appelaient à manifester avec vous le 18 juin), parmi beaucoup d'autres. Toutes ces associations reconnaissent, par convention, l'action de la région des Pays de la Loire en faveur de la culture bretonne en 44. Si vous trouvez que cette situation vous impose de « quémander » quelques subventions, il est simple d'y remédier...

Les coopérations culturelles entre la région Bretagne et la Loire-Atlantique sont soutenues. En accord avec le Conseil régional, au sein de la « commission mixte », les coopérations culturelles, mais aussi sportives ou touristiques, ont été renforcées entre la Bretagne et le département.

Ces politiques, engagées depuis 2006 dans le cadre de coopérations renforcées avec la région Bretagne, ont été confirmées en mars 2010 dans la plateforme électorale des élections régionales. Ce point a d'ailleurs contribué au soutien de l'UDB à la liste que je conduisais au second tour des élections régionales, faut-il le rappeler ?

Forts d'une réalité culturelle que personne ne conteste, les partisans d'un rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne voient leur opinion respectée. Ils doivent aussi respecter l'opinion de celles et ceux qui ne partagent ce dessein et croient dans le développement de la région des Pays de la Loire autour de sa capitale Nantes.

* * *

Vous placez le débat, et la polémique, sur le terrain de l'histoire. Je ne peux que vous inciter à la prudence. **La question historique est délicate.** Pas plus ici qu'ailleurs, elle ne peut souffrir, pour un traitement sérieux, les raccourcis et les amalgames.

Faire des actuels élus de la région des Pays de la Loire les héritiers de Pétain est indigne politiquement, inacceptable idéologiquement, et intolérable sur le plan démocratique.

Alain Croix, historien reconnu et qui affirme que « nantais, [il] se sent breton », a produit une étude remarquable dans la revue Place Publique (juillet et septembre 2008), tentant de répondre à la question : « Nantes est-elle bretonne ? ». « M'insupportent, dit-il, les donneurs de leçon qui avancent leurs certitudes irréfutables fondées sur l'histoire. L'histoire aide à réfléchir, mais n'apporte jamais de certitude ». Reprenant les faits connus depuis la mort de Nominoé en 851, il raconte l'histoire de la cité ducale, une cité ducale parmi d'autres, pour affirmer qu'au sens moderne du terme « Nantes n'a jamais été la capitale de la Bretagne ». Il explique aussi l'histoire du Château des Ducs de Bretagne, l'un des châteaux des ducs, devenu château royal, puis redevenu « des ducs de Bretagne » au 20^{ème} siècle.

De nombreux autres éléments, culturels notamment, à défaut de pouvoir être linguistiques, plaident en revanche pour une reconnaissance forte du caractère breton de la Ville de Nantes. **Les choses sont complexes** ; qui en douteraient.

Mais « **est-ce Pétain qui a séparé Nantes de la Bretagne ?** » La réponse est sans appel. « **Un argument de pure polémique, fondé sur la mauvaise foi et/ou l'ignorance** : il s'agit d'associer l'idée du découpage actuel à un homme, ou un régime, qu'à peu près personne ne défend aujourd'hui, et de bénéficier ainsi de l'effet d'opprobre ». Les faits illustrent le propos : l'évêché de Rennes ignore Nantes en 1859, les régions administratives et économiques de l'entre-deux guerre font une Bretagne à 3 (1919) puis à 4 départements (1938),...

Très concrètement, « l'actuel découpage régional, mis en place en 1956 (...) et consacré en 1972 est donc l'héritier d'un processus historique long, complexe, et ne peut se réduire à un simple choix du régime de Vichy ».



Il est donc souhaitable d'éviter la polémique historique et les amalgames douteux. Les républicains et les démocrates, partisans respectables et respecté d'un rattachement de la Loire-Atlantique, doivent le dire publiquement pour être crédibles, et pour espérer être entendus.

Les amalgames entre les Pays de la Loire et le régime vichyste ne sont pas plus acceptables que ceux entre les associations actuelles que vous représentez et les dérives avérées de certains groupuscules autonomistes durant la seconde guerre mondiale, ou pas plus que le rappel systématique des polémiques nées des noms de certaines écoles Diwan, débaptisées aujourd'hui.

Reste la question du débat institutionnel. Habilement, - tout ce qui peut affaiblir les régions françaises très majoritairement dirigées par des élus socialistes est bon à prendre -, Nicolas Sarkozy s'amuse du débat qui nous oppose. Soyons lucides ensemble : **la réforme territoriale de 2010 ne permet absolument pas d'apporter une réponse à la question des contours des régions.** Pas plus ici qu'ailleurs.

En renvoyant la question à un éventuel référendum régional, le Président de la République a jeté dans la mare un pavé que nous aurions tort de vouloir saisir. Sondage après sondage, il y a eu parfois débat sur l'opinion réelle des citoyens bretons et de Loire-Atlantique face à la perspective du rattachement départemental que vous appelez de vos vœux. En revanche, **il est certain qu'une grande majorité des habitants des Pays de la Loire sont opposés à ce redécoupage territorial.**

Renvoyer aux élus locaux la responsabilité de l'organisation d'un référendum est une pirouette dont le chef de l'Etat a le secret : il ne règle rien, fait semblant de s'occuper des problèmes, et invente un dispositif qui dresse les français les uns contre les autres. L'hypocrisie de son conseiller, Franck Louvrier, qui siège sur les bancs du Conseil régional, est à cet égard éclairante.

Il y a une revendication forte de votre mouvement qui dépend du seul bon vouloir du Gouvernement : **la ratification de la Charte européenne des langues régionales** ou minoritaires, qui impose notamment le « respect de l'aire géographique » de chaque langue, et concerne donc la Loire-Atlantique. L'action du Conseil régional des Pays de la Loire auprès et au sein de l'Office de la langue bretonne, dont les modalités ont été définies en étroite association avec le Conseil régional de Bretagne, mérite sans doute d'être saluée, tout comme l'action gouvernementale peut sans doute être villipendée.

Enfin, et pour revenir à l'opinion, il est une autre évidence, attestée au fil des études : **le sujet du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne n'est pas une priorité pour nos concitoyens.** Il passe loin derrière les préoccupations d'emploi, de santé, d'éducation, de pouvoir d'achat... ou même de coopération interrégionale renforcée (recherche, enseignement supérieur,...).

Conscient de la réalité profonde de nos désaccords concernant l'avenir de nos territoires, je veux, en guise de conclusion, insister sur la nécessité de prolonger nos débats dans un cadre démocratique clair, respectueux des valeurs d'ouverture et des traditions républicaines de l'Ouest de la France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques Auxiette